

MINIFLOTTE FRANCE LASH

CIRCULAIRE

N° 8

FÉVRIER

1965

BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON
de la Fédération Française de Modélisme Naval " MINIFLOTTE "
Siège Social: Hôtel de Ville d'Amiens (Somme) FRANCE

Bon Vent !..
En Avant ... Toute !!!

1965 n'a qu'un mois et pourtant la "Miniflotte" a déjà bien travaillé à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

Vous trouverez dans ce numéro tout ce qui s'est passé au cours de cette réunion laborieuse et qui s'est déroulée dans le meilleur esprit de camaraderie et de volonté constructive.

1965 doit être une grande date dans les annales de la Fédération. Nous vous demandons à tous de poursuivre vos efforts comme vous l'avez fait depuis la naissance de la Fédération afin que celle-ci devienne encore plus importante, plus remarquée et plus appréciée.

Déjà le calendrier national qui se trouve annexé à ce bulletin nous laisse présager d'une grande activité pour tous les clubs ralliés sous notre sigle.

Continuez à vous entraider chaque fois que vous le pourrez. Paris ne s'est pas bâti en un jour et peu à peu nous évoluerons.

Déjà le C.N.M.R. Perros-Guirec, en collaboration avec Saint-Nazaire vont éditer une brochure consacrée à la Voile. Le M.Y.C. Picard va de son côté, publier un opuscule sur les racers. Ces deux ouvrages seront à votre disposition.

LA SOLIDARITE DOIT ETRE NOTRE FORCE.....BON COURAGE !

Le Président

LA FAMILLE S'AGRANDIT.....

Voici les adresses des responsables des nouveaux clubs:

- Club n° 22 CERCLE MODELISTE BASQUE DE BAYONNE: Secrétaire M. Jean-Gabriel Lance, 31 rue Charles Floquet BAYONNE (Basses-Pyrénées)
- n° 23 MODELE YACHT CLUB DU LANGUEDOC de TOULOUSE: M. Jean "enant 46 Allée de Barcelone à Toulouse (Haute Garonne)
- n° 24 "L'ARC-en-CIEL" de Maisons-Alfort (section M.R.B.): M. Fred Gravat, 9 rue Paul Vaillant Couturier MAISONS-ALFORT (Seine)

AU SUIVANT....

SOYEZ EN REGLE....

Tous les clubs qui ne l'ont pas encore fait sont priés de s'acquitter de leur cotisation fédérale 1965 auprès du Trésorier M. François ROUX de Dijon, et de renouveler leurs licences auprès du secrétaire général M. Bordier.

NOUS VOUS INDIQUONS OU RAPPELONS CES REGATES INTERNATIONALES

22 et 23 MAI: Internationale Racer toutes classes à NUREMBERG.
Ecrire à Otto Ströbel Prinzregentenuefer 5 NURNBERG 82

6 et 7 JUIN: Internationale Radiocommande à DEBRECZEN (Hongrie)
Ecrire à Dr Silvay Geza Bp VIII Benyovszky u.32 BUDAPEST Hongrie

POUR LES AMATEURS DE RACERS, DE VOYAGE EN ITALIE...NOTEZ MILAN...MILAN

30 Mai: Parc Lambro Championnats d'Italie toutes classes A

26-27 Juin: Parc Lambro Championnats d'Italie toutes classes A

11 Juillet: Parc Lambro Internationale Racers toutes classes et coupe de la Ville de Milan.

NECROLOGIE

- Notre ami Lucien Blanrue du Rdiclub Modéliste de Rombas s'est tué en voiture la nuit de Noël. Sa passagère, l'épouse d'un membre du club, de Thionville, grièvement blessée a succombé cinq jours plus tard.

- Le dévoué Gervais Ravel, secrétaire-archiviste du Cercle des Amis de la Mer a eu la douleur de perdre son épouse subitement.

A M. Ravel comme à Mme Blanrue, et sa petite fille, nous présentons nos bien vives et bien sincères condoléances.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU SAMEDI 23 JANVIER 1965

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

La plupart des clubs affiliés avaient délégué leurs représentants ou étaient représentés par les responsables de leur région.

"Le Triton Caennais" avait délégué ses pouvoirs à Nantes le "Yachting Modeles Club Palois" ainsi que le RadioClub Modéliste de Rombas s'étaient excusés. Rombas avait donné pouvoir à Nancy M. Roux de Dijon représentait le Club Jean-Bart d'Auxerre M. Sivrigne de Marseille représentait également le Modele Club Marine Sud Aviation de Marignane.

Aucune nouvelle du Club Modéliste Bordelais.

Etaient présents: MM. Robert Glaudel, Henri Sollier, Jean Ricard, Robert Greni Roland Tabouelle, Claude Bordier, André Beynier et François Roux du Bureau National.

MM. Allix, Mansion, Paolini, du R.E.F., rejoints en soirée par M^o Brochat président national du R.E.F., Wafflard et Suzor du M.Y.C. Paris, Pajot et Symoneaux du C.N.M.R. Perros-Euirec, Gaudin de l'A.M. Wantais, Citeau et Lespor de St Nazaire, Bernard Morio de Vannes, Alexis Sivrigne du C.A.M. Marseille, Lagorce et Sergent de Poitiers, Marini de Rouen, Jacques Perrier et Bernard Hallot du M.Y.C. Picard, Paul Jet de Saint-Quentin, Nouailles du Radio-Club C.S.F. M. Gravat représentait la section M.R.B. de l'"Arc-en-Ciel" de Maisons-Alfort.

La séance est ouverte à 15 h.30 et d'emblée les différentes délégations discutent du nombre de voix dont elles disposent, celles-ci ayant été indiquées sur un tableau. Il est décidé que tous les adhérents-cotisants, non titulaires d'une Licence-sportive recevront un timbre millésimé qu'ils colleront sur leur carte de club attestant ainsi leur appartenance à la Fédération.

Les voix sont réparties selon le nombre de membres-adhérents en fonction des cotisations reçues par le Trésorier fédéral.

Après pointage on constate que 39 voix sur 43 sont présentes. Le quorum est atteint et l'assemblée peut siéger valablement.

M. Daniel Allix (R.E.F.) proposé par le président est désigné comme secrétaire de séance.

Le président regrette l'absence des représentants de la 4^o Région et constate avec amertume que le Y.M.V. Palois, candidat à l'organisation des Championnats de France 1965 classes E ait déclaré forfait en dernière minute.

Toutefois, 19 clubs sur 21 inscrits et affiliés au 1^{er} Janvier 1965 sont présents ou représentés, ce qui est encourageant.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire de Lucien Blanrue du C.R.M. Rombas, décédé tragiquement la nuit de Noël, l'assistance entend le rapport moral d'activité présenté par le Président et dont chaque club a reçu un exemplaire pour que ses membres en aient connaissance.

Après intervention de M. Symoneaux demandant la rectification du qualificatif "monstrueux" pour les voiliers de Marennes (non adhérent) il obtient satisfaction et l'assemblée approuve ce rapport par applaudissements unanimes.

Une motion soumise par le président, et MM. Bordier et Sollier, tendant à accepter une modification à l'ordre du jour par suite d'événements intervenus depuis la lettre de convocation, et concernant en particulier les statuts et le règlement intérieur, est adoptée sans discussion, l'assemblée s'étant déclarée d'accord pour écarter, en cette première assemblée générale, la rigidité statutaire.

Après avoir voté cette motion, les congressistes donnent quitus au bureau et au Comité National.

M. François ROUX, Trésorier général, fait ensuite le point de la situation financière. Il ressort qu'après toutes les dépenses de fonctionnement faites en 1964 et les frais entraînés par la dotation des Championnats de France, la Fédération se retrouve avec un avoir très satisfaisant.

Au 31 Décembre 1964 la caisse contenait 924 Frs 30 et au 23 Janvier l'avoir était de 1.417 Fr 60. A cette somme il y aura lieu de déduire une vingtaine de mille anciens francs pour frais divers survenus au cours du dernier trimestre. Il faudra par ailleurs ajouter toutes les cotisations 65 des clubs et la ristourne provenant des licences, qui ne sont pas encore rentrées.

Le Trésorier, après avoir rappelé aux clubs leurs cotisations 65 voit son rapport adopté par de vibrants applaudissements. MM. Svirine (Marseille) et Berot (Auxerre) sont nommés commissaires aux comptes. L'assemblée procède ensuite à la formation des trois commissions dont on trouvera par ailleurs la composition.

Puis, le Président soumet quelques propositions de modifications aux statuts et au règlement intérieur de façon à les rendre plus clairs et plus conformes à notre organisation. Il ne s'agit que de minimes suppressions de termes (tel que "Ligne")... et l'assemblée fait confiance à la Commission des Statuts pour les corriger en fonction de ses décisions et le signaler à la Préfecture du siège social.

Lors de la formation des commissions et en particulier de celle des Questions Techniques, sportives et des concours, un membre du M.Y.C. Paris et M. Suzor s'étonnant de l'emploi du mot "Steering" pour désigner les courses en ligne droite pour maquettes navigantes, le Président saute sur l'occasion pour proposer aussitôt ce qu'il souhaitait depuis longtemps, c'est à dire L'ABOLITION DE TOUS TERMES ANGLAIS DANS LE LANGAGE ET LES TEXTES de la Fédération. Sa proposition est favorablement accueillie par une ovation. En conséquence si on fait exception pour les mots YACHT ou Yachting, RACERS et FLASH, passés dans la langue Française et figurant au dictionnaire il sera question maintenant de RADIOCOMMANDE (Classe F); CONCOURS DE DIRECTION MAQUETTES NAVIGANTES (Classe E) VOILE LIBRE (Classe D) VOILE RADIOGUIDEE (Classe F5) PRESENTATION (Classe C)

L'assemblée entend ensuite le Président donner des nouvelles démarches, toujours en cours par Alain Bombard, auprès de la Jeunesse et Sports pour la reconnaissance officielle de la Fédération. Le Président ajoute qu'il a envoyé une lettre de rappel le 7 Janvier 1965 à la Secrétaire particulière de M. Herzog. Bombard a rencontré le Colonel Crespin avant l'assemblée générale et ce dernier a assuré qu'il allait s'occuper de notre dossier. Attendons.

Il va de soi que, par conséquent la demande de dérogation au Ministère concernant le règlement intérieur pour la répartition des voix, ne sera faite qu'après la reconnaissance officielle.

Le Président parle ensuite de la nécessité de constituer les Comités Régionaux pour plusieurs raisons et en particulier pour que ces derniers composés de responsables élus par les clubs soient en liaison avec la Fédération et soulagent le Bureau National en ce qui concerne les questions minimes. Il insiste sur le fait que les délégués des Comités Régionaux devront surveiller l'application des règlements Fédéraux dans toutes les manifestations des clubs affiliés.

Puis l'assemblée passe à l'élaboration du calendrier national en fonction des projets de dates soumis par les clubs. Tous malheureusement n'ont pas encore donné leurs dates. Les retardataires seront contraints de glisser leurs épreuves entre les dates officiellement retenues figurant au calendrier national et désormais inamovibles pour 1965

CHAMPIONNATS DE FRANCE: Ceux de la classe A auront lieu à AMIENS qui en a accepté l'organisation par suite de l'impossibilité du M.Y.C.Paris de pouvoir préciser s'il disposera d'un bassin.

Pour la Classe F: Ils seront organisés par le R.E.F. les 26 et 27 Juin à PARIS sur la mare Saint-James du Bois de Boulogne. Il est demandé à Pau en conséquence de décaler sa date prévue pour un concours F3 ceci afin de permettre le déplacement de ses membres qu'on espère voir enfin.

Pour la Classe D: C'est Saint-Nazaire, candidat, qui accueillera les modélistes en Voile les 4-5-6 et 7 Juin

Pour la Classe E: Devant la défaillance de Pau, la question pose un problème. Nancy se propose mais sous réserve. Il ne pourra rendre réponse que le 15 Février quant à la disposition du bassin. Sinon, C.L.P. Bondy et M.Y.C. Paris uniront leurs efforts pour organiser cette manifestation le 27 Juin soit sur la mare St James en même temps que la classe F (ce qui est peu probable) soit plutôt à la baignade de Conflans-Sainte-Honorine.

Le calendrier adopté a été aussitôt diffusé au M.R.B. qui doit le publier courant Février, au "Haut-Parleur" (publication de Février) à Radio-REF et à la "Naviga".

Il fut également question de la participation d'une équipe de France aux Championnats d'Europe à Katowice. Tous les délégués avaient d'ailleurs de la documentation dans leurs dossiers à ce sujet. Les clubs absents recevront d'ailleurs les mêmes dossiers. Quant à l'Equipe de France elle est déjà bien constituée. Avec les certains et les probables, elle comptera des membres du R.E.F., des Rouennais, des Parisiens (C.S.F.) des Picards et peut-être des Nancéens. A peu près toutes les classes seront représentées.

Pour l'instant il manquerait des Voiliers Libres. Question à revoir. La Fédération espère avoir la participation des Nancéens Thouvenin et Bernard, du Bordelais Mercier et du Toulousain Menant. De toute façon, ceux qui pourront effectuer ce voyage ou qui désireraient y aller (avec bateaux) à l'occasion de leurs vacances, sont informés que les délais d'inscriptions ont été fixés au 1er Mai. S'adresser au secrétaire général Claude Bordier et faire parvenir un double au Président.

ELECTIONS AU COMITE NATIONAL:

L'assemblée devait procéder ensuite à l'élection du Comité National et du Bureau Fédéral. Le Comité National comprenait 17 membres et compte-tenu de ce que les statuts prévoient qu'on peut compter jusqu'à 24 membres le Président souhaite que le nouveau Comité soit élargi.

Le Président déclare qu'il est prêt à se retirer pour un an si on le désire, maintenant que la Fédération est lancée, mais à l'unanimité les délégués lui ayant demandé de poursuivre son action, il accepte encore pour un an sa lourde charge. Il en est de même du secrétaire général M. Bordier qui souhaite une aide plus large du secrétaire adjoint, lui-même ayant émis le souhait de se consacrer en particulier aux licences, mission très "prenante" et très complexe.

M. Roland Tabouelle de Rouen, en raison de son exil de six mois chaque année dans le midi pour des raisons professionnelles se démet de sa fonction de vice-président "Maquettes Navigantes" tout en demeurant au sein du Comité. M. Symoneaux, de Perros-Guirec qui a tant fait pour la section Voile et son développement au sein de "Miniflotte" est sollicité par le président, appuyé par tous, pour prendre la vice-présidence de cette branche.

M. Symoneaux refuse tout d'abord puis accepte, étant entendu que M. Ricard de Nancy se chargerait du département "Maquettes Navigantes". Les autres membres sortants font de nouveau acte de candidature et le Président soutient la candidature de MM. Vautier de Caen et Castex de Pau, comme membres fondateurs.

Par ailleurs MM. Nouailles (C.S.F. et Sergent (Poitiers) font acte de candidature tandis que M. Marcori de Marignane est proposé au Comité, par le Président, soutenu par M. Sivirine.

L'assemblée à l'unanimité ayant demandé le vote à main levée a élu le Comité National 1965 comme suit:

Président: R. Glaudel (Amiens) Vice-président Radiocommande: Sollier (REF)
Vice-président "Maquettes" Ricard (Nancy), Vice-Président "Voile" Symoneaux de Perros-Guirec, vice-président "Racers": Robert Grenier (M.Y.C. Picard)
Secrétaire général: Claude Bordier (REF) 22 bis Villa Pasteur Thiais (Seine)
Secrétaire Adjoint: André Beynier (C.L.P. Bondy) 21 Avenue S. Buisson BONDY
Trésorier: François ROUX (Dijon) 83 Rue du Cottage Fontaine-les-Dijon (C.O.)
Trésorier adjoint: M. Claude (Dijon)
Membres: MM. Tabouelle (Rouen) Becquin (Amiens) Marini (Rouen) Gaudin (Nantes)
Thouvenin (Nancy) Suzor (M.Y.C. Paris) Sivirine (Marseille) Vautier (Caen)
Marcori (Marignane) Castex (Pau) Nouailles (C.S.F.) et Sergent (Poitiers)

Le Président remercie ses amis du "cadeau" qu'ils lui ont fait et signale que "Miniflotte" va s'agrandir encore car il a été saisi de deux lettres l'informant du désir d'adhésion du CERCLE MODELISTE BASQUE de BAYONNE, dont on devra la venue à notre ami Castex de Pau qu'il félicite vivement et qu'il applaudit l'assemblée, ainsi que du MODELE YACHT CLUB DU LANGUEDOC de TOULOUSE constitué par le spécialiste racer Menant.

Le Président indique en outre que le club de Bayonne lui a annoncé la venue probable des clubs de BIARRITZ, HENDAYE et OLORON SAINTE-MARIE déjà contactés à la fois par Bayonne et Pau.

GRAVAT, présent dans la salle, sollicite et obtient l'admission de son club "Arc-en-Ciel" de Maisons-Alfort.

Partie le 23 Juillet 1963 avec 11 clubs la Fédération comptait donc 21 associations le 23 Janvier 1965 à midi. Avec la venue de l'"Arc-en-Ciel", celle de TOULOUSE et celle de BAYONNE, nous sommes actuellement 24... Et ce n'est sûrement pas terminé car le Président a reçu depuis, des renseignements de la part de club à CHATILLON-sous-BAGNEUX et à VIERZON...

Comme il le disait en commençant son rapport: "Miniflotte" est un bébé qui a grandi, se porte bien et grandira encore..."

C'est alors qu'intervint M. Jean RICARD du M.M.C.L de Nancy qui émet le vœu suivant:

Compte-tenu de ce qu'il a déjà fait pour la "Miniflotte" depuis sa fondation, sachant très bien qu'il poursuit son travail avec ténacité, je propose à l'assemblée d'élire Alain BOMBARD comme président d'honneur de la Fédération Française de Modélisme Naval."

La proposition de notre ami Ricard est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

LA SEANCE EST SUSPENDUE A 20 H.30 pour le dîner qui est pris en commun par tous les congressistes dans la salle de restaurant de l'établissement où se tient l'assemblée générale, d'où gain de temps...et poursuite de discussions entre délégués dont plusieurs font plus ample connaissance.

Les délégués se réunissent à nouveau à 21 h.30 pour la poursuite de l'ordre du jour. Celui-ci a déjà été bien éclairci par la studieuse séance de l'après-midi, mais quelques points dont certains très importants subsistent

EN TOUT PREMIER LIEU LES CHAMPIONNATS D'EUROPE 1967.

Ainsi que tous le savent la Fédération Européenne "NAVIGA" a désigné la France pour l'organisation de ces épreuves en 1967 lors de son assemblée générale de Bâle le 18 Octobre 1964.

Le Comité National devait choisir le club et la ville à qui incomberaient cette lourde tâche et cette responsabilité. Le Président expose tout ce que cela comporte comme démarches, travaux, dévouement et complications.

Il souhaite voir une ville comme Dijon qui possède un superbe lac artificiel depuis peu, devenir la capitale du modélisme Européen en 1967. Il est interrompu par M. Henri Sollier qui, se faisant l'interprète de tous ceux qui participèrent aux régates internationales d'Amiens en 1963 ont vu ce que le M. Y.C. Picard avait su faire et propose AMIENS et le club Picard pour ces Championnats. MM. Perrier et Hallot délégués d'Amiens, soutenus par leur président de club M. Glaudel, contre-attaquent en proposant PARIS qui dispose de plusieurs clubs et est comme chacun sait le pôle d'attraction de tous les étrangers. De président fédéral M. Glaudel se transforme alors en président du M.Y.C. Picard et défend pied-à-pied son club indiquant que BAYONNE pourrait éventuellement faire l'affaire puisque ce jeune club voit grand, et après une intervention de M. Citeau de St Nazaire, propose à son tour le "berceau du France". Mais tous les délégués se coalisent et font leur l'idée de M. Sollier et désignent AMIENS et le M.Y.C. Picard par acclamations, compte-tenu de son expérience, de son succès de la Pentecôte 1963, de son organisation et de l'appui que lui apporte la Municipalité de cette ville qui abrite, de plus, le siège de la Fédération.

Les Amiénois s'inclinent sous certaines conditions.

Les Amiénois remercient leurs camarades pour leur preuve de confiance et le grand honneur qu'ils leur font mais ils exposent qu'ils ne pourront mener à bien une telle entreprise que si ils sont aidés par tous les clubs. Questions de personnel non concurrent, de prix, de jury etc... sont évoquées. Perros-Guirec intervient par la voix de M. Symoneaux qui déclare qu'il s'efforcera d'obtenir une coupe de sa ville, en souhaitant que les autres clubs en fassent autant car il n'y a pas moins de 37 classes dans un Championnat d'Europe...

Les Amiénois demandent également d'être dispensés par la Fédération dans les années 1966 et 1967 de l'organisation d'un Championnat de France de n'importe quelle classe et prient tous les délégués de se faire leurs interprètes auprès de leurs clubs pour qu'ils les soutiennent au mieux dans l'organisation matérielle, se chargeant pour leur part des problèmes locaux.

Les Amiénois qui ont déjà prévu le choc depuis longtemps se sont arrangés en effet pour ne pas se laisser surprendre et avaient déjà pris des dispositions d'avance pour s'organiser dès que la "bombe" surviendrait. Et M. Glaudel, reprenant son rôle de président fédéral expose à l'assemblée ce que les modélistes navals Amiénois envisagent dès maintenant, notamment en matière d'hébergement et de propagande.

La date est ensuite fixée: du 2 au 6 Aout 1967, dates qui seront soumises pour approbation au Praesidium de la "Naviga" lors de sa réunion à Katowice.

Dés maintenant les Amiénois travaillent à l'organisation de cette grande manifestation, mais ils demandent le calme en attendant le grand jour.

QUESTIONS DIVERSES:

- Dès 1965 les silencieux seront obligatoires sur les moteurs à explosion. En tout premier lieu ces dispositions seront prises pour les racers au pylone. Le Vice-président Robert GRENIER a construit un prototype efficace dont il a remis les plans aux délégués de Saint-Nazaire qui vont s'efforcer d'en fabriquer.

- MM. LAGORCE ET SERGENT de Poitiers émettent le vœu, approuvé par l'assemblée, de faire coïncider l'assemblée générale avec le Salon Nautique.

- Le projet d'écusson sur plastique autocollant et sur toile plastifiée a retenu l'attention de tous. Perros-Guirec en demande un cent. Amiens va se mettre en rapport avec le fournisseur Picard pour lui en commander.

- Un projet d'affiches passe-partout au sigle "Miniflotte" destiné à être "repiquée" par les clubs et à eux destinés pour leur manifestation n'est pas retenu. Amiens le prendra à son compte pour 1967.

- Le BULLETIN. On étudie la possibilité de le faire avec une couverture en bristol of-set, imprimée en couleurs, contenant 10 feuillets ronéotypés avec possibilité de publicité à la 2^e et aux avant-dernière et dernière page, pour couvrir les frais d'impression. Sur le vœu de Perros-Guirec ce bulletin pourrait être diffusé à tous les membres adhérents (500). Cela représente une dépense annuelle de 750 frs. Saint-Nazaire et Amiens, étudieront la question conjointement.

(Depuis, Amiens a un projet, reste à trouver la publicité auprès des maisons spécialisées. A vous de jouer et de tenir le président au courant)

VOICI LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSION DES STATUTS, REGLEMENTS ET MUTATIONS:

MM. Glaudel (Amiens) Bordier et Sollier (REF) ces trois membres étant en constante liaison, épistolaire, téléphonique, ou de vive voix.

COMMISSION DES FINANCES:

MM. Alexis Sivirine (C.A.M. Marseille) et Jean Ricard (M.M.C.L. Nancy)

COMMISSION TECHNIQUE SPORTIVE et Chargée des CONCOURS:

MM. Henri Citeau et Leperson (St Nazaire) département Voile

MM. Pajot (Perros) Tabouelle (Rouen)
Wafflard (M.Y.C. Paris) Becquin (Amiens) département Maquettes fixes et ligne droite

MM. Perrier (M.Y.C. Picard)
Suzor (M.Y.C. Paris) département raser au pylone
Marcori (Marignane)

MM. Mansion (REF) Nouailles (C.S.F.)
et Gravat (Maisons-Alfort) département radiocommande

A 23 h.00 les congressistes se séparent conscients d'avoir oeuvrer utilement, mais bien fatigués. Chacun repart content qui à pied, qui en métro, qui en train ou en voiture.

POUR LE FUTUR BULLETIN

Le Président, conformément à la Loi a du déposer le titre et la demande officielle au Procureur de la République du siège.

Il en sera le responsable de la publication. Le Bulletin appelé :

* MINIFLOTTE-FRANCE-FLASH *

Bulletin de Liaison et d'Information
de la Fédération Française de Modélisme Naval

sera édité en 500 exemplaires, avec possibilité d'augmentation, quatre fois par an. Il sera diffusé gratuitement à tous les membres adhérents de la Fédération, à charge pour les clubs de rembourser les frais d'envoi de colis. Selon les prix de revient fournis par AMIENS ce bulletin pour un an reviendrait de 700 à 750 frs. Le bulletin peut faire de la publicité par quart de page, tiers de page en largeur, demie page ou page entière.

La question est à l'étude.

COMITES

REGIONAUX

1° REGION: Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne

Les représentants des clubs du R.E.F., M.Y.C. Paris, C.L.P.R.P. Bondy Radio-Club C.S.F. Paris se sont réunis le 23 Janvier 1965 21 rue Réaumur à Paris pour former le bureau régional qui se compose ainsi:
Président: M. GEMS SUZOR (M.Y.C. Paris) 97 Bd Montmorency Paris 16°
Vice-Président: M. MANSION (R.E.F.) 9 Rue Réaumur Paris 3°
Secrétaire: M. André BEYNIER (C.L.P. Bondy) 21 Avenue Suzanne Buisson à Bondy (Seine)
Membres: M. Daniel ALLIX (R.E.F.) 20 rue de Varize Paris 16°
Paul PAOLINI (R.E.F.) 1 rue Maurice Dementitroux Creteil (Seine)
NOUAILLES (C.S.F.) 64-68 Avenue Charles Gide Kremlin-Bicêtre (Seine)

2° REGION: (Eure, Seine-Maritime, Oise, Somme, Pas-de-Calais, Aisne, Nord et Ardennes)

Les représentants des Maquettistes Navals Rouennais, de la section M.R.B. de l'Aviron Saint-Quentinoise et du Modèle Yacht Club Picard se sont réunis à Amiens le 9 Janvier et ont élu le bureau régional comme suit:
Président: M. Jacques PERRIER (M.Y.C. Picard) 11 Boulevard du Cange à Amiens
Vice-Président: M. Paul JET (A.S.Q.) 22 Chemin d'Itancourt à St Quentin
Secrétaire: M. Bernard HALLOT (M.Y.C. Picard) 32 rue Mercier à Amiens
Membres: M. Laforge (A.S.Q.) Bellanger et Marini ainsi que Tabouelle de Rouen.

En outre les délégués des clubs sont tombés d'accord pour désigner M. Hubert BECQUIN (M.Y.C. Picard) comme délégué régional pour la 2° Région. Voici son adresse: 13 rue Ebrad de Fouilloy AMIENS

3° REGION: (Calvados, Manche, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Sarthe, Orne)

Les délégués des clubs suivants: C.N.M.R. Perros-Guirec, Artistes Indépendants du Morbihan, Association des Modélistes Nantais et Société des Bateaux Modèles de Saint-Nazaire se sont réunis à Vannes le 10 Janvier sous la présidence de M. Albert GAUDIN président de l'Association des Modélistes Nantais et responsable de la 3° région depuis la fondation de la Fédération, et ce en présence de M. Masse, Inspecteur départemental à la Jeunesse et aux Sports de Vannes ainsi que des journalistes de "Ouest-France", "Télégramme" et "Liberté" du Morbihan.

Les clubs ont fixé leur calendrier à proposer à l'assemblée générale de la Fédération puis ont élu leur Comité.

M. Gaudin, démissionnaire a été remplacé par M. Pierre CORGNET de Nantes comme président, assisté de M. Citeau (St Nazaire), Symoneaux (Perros-Guirec) et Ojeda (Vannes).

- ATTENDONS COMPOSITION DES AUTRES COMITES REGIONAUX.....

(Mai-suite)

- 16 M.Y.C.PICARD: Coupes du Muguet (E 1- E2) et Coupe Van Rehin(E3)
C.A.M.MARSEILLE: Concours à l'Estaque(Classes D)
A.M.NANTES: Démonstration à Saint-Mars du Couttais
C.N.M.R.PERROS-GUIREC: près de Lannion Classes D et F

23 Y.M.C.PAU: Coupe du Journal "Eclair-Pyrénées" classe F 3
23. Rombar. F1E300. F2. F4. (F7) . Richemont.

27 (Ascension) M.Y.C.PICARD: Radiocommande classes F 3 E - F3 V - F4
SAINT-NAZAIRE: Championnat de Bretagne classes A et B

30 C.N.M.R.PERROS-GUIREC: à Pleubian Classes D

JUIN

5 C.M.B.BAYONNE: Inauguration de la grande exposition qui se tiendra jusqu'au 30 Septembre au Musée de la Mer à Biarritz avec participation des clubs du département des Basses Pyrénées.

6 et 7 (Pentecôte) SAINT-QUENTIN: Eliminatoires du Championnat de France pour la 2° Région classes E et F
(Amiens-Rouen, A.S.Q.)

4-5-6-7 SAINT-NAZAIRE: Championnats de France Classes D

13 A.M.NANTES: Concours-démonstration à Sucé
C.N.M.R. PERROS-GUIREC: Classes D à Tréguier
M.M.G.DIJON: Concours 7° Région sur le lac Kix, classes E et F

20 M.Y.C.PICARD: Championnats de France Racers au pylone
C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes D à Pleubian

26-27 R.E.F.: Championnats de France Radiocommande mare Saint-James du Bois de Boulogne à Paris

27 SAINT-QUENTIN: Interclubs Classes E 1-2-3

Y.M.C.PAU: (Sous réserve) Coupe Café "La Comédie" F 3, en fonction du Championnat de France

C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes D à Tréguier

- 4 Y.M.C.PAU: Coupe Journal "La Dépêche" F 3
M.Y.C.PICARD: Coupe Michel Jolly (E 1-E 2)
 Coupe du Président (E 3)
C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes D à Pleubian
SAINT-NAZAIRE: Exposition
- 11 M.Y.C.PARIS: Journée des Coupes (E1 -2-3) à Conflans-Sainte-Honorine
A.M.NANTES: Démonstration-concours à Vertou
C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes D à Perros
- 14 CHAMPIONNATS DE FRANCE CLASSES E à NANCY (Sous réserve)
- 18 A.M.NANTES: Concours-démonstration à Sucé
C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes F à Perros
- 25 A.M.NANTES: Classes D à Pleubian
SAINT-NAZAIRE: Exposition à La Turballe
C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes D à Pleubian

En outre une exposition est prévue à Vannes dans le courant du mois par l'A.A.I. Morbihan

AOUT

- 1er C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes D à Pleubian
- 8 C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes D à Pleubian
- 15 SAINT-NAZAIRE: Exposition au Croisic
- 17 au 22 CHAMPIONNATS D'EUROPE A KATOWICE(Pologne) auxquels participera une équipe "Miniflotte" comprenant des éléments de divers clubs
- 22 C.N.M.R.PERROS-GUIREC: Classes F à Perros
- 29 SAINT-QUENTIN: Interclubs National (Classes E 1-2-3)
Y.M.C.PAU: Coupe "Panorama" et Y.M.C.P.(classes E 1-2-3)
 la seconde coupe étant réservée aux Juniors.

SEPTEMBRE

5 M.Y.C. PARIS: Coupe Education Nationale (E1-2-3) à Conflans-Sainte-Honorine

12 M.Y.C. PÉREARD: COUPES INTERNATIONALES RACERS (A1-2-3)

A.M. NANTES: Concours-Démonstration à Saint-Philibert de Grand Lieu

C.A.M. MARSEILLE: Concours pour débutants toutes classes.

18-19 C.L.P. BONDY: Exposition Régionale à la Mairie de Noisy-le-Sec

26 Y.M.C. PAU: Coupe du Club classes F 2

A.M. NANTES: Démonstration au bassin de Noé-Mitry

OCTOBRE

3 M.Y.C. PICARD: Coupe Roger Poulain (E1-E2)
Trophée d'Automne (E 3)

M.Y.C. PARIS: Coupe Vapeur (E1-E2) à Morsang-sur-Orge.

=====

Indépendamment de ce calendrier régi par "Miniflotte" et "Naviga" la Fédération Française de Modélisme Naval signale à ses adhérents et les invite à participer: à CLAMART en classes E 1 - E 2 - E 3 les 20 et 27 JUIN aux épreuves de "La Source des Inventions" pour maquettes navigantes classes E 1-2-3 organisées par le M.Y.C. Paris ainsi qu'au concours de Radiocommande doté de la Coupe de la "Source des Inventions" et organisé par le Modèle Yacht Club de Paris au bassin des Tuileries et exclusivement réservé aux maquettes au 1/200^e du Paquebot "France".

Signalons que ces deux épreuves font l'objet d'un règlement tout particulier établi par "La SOURCE DES INVENTIONS" à Paris 60 BOULEVARD DE STARSBOURG où les membres des clubs affiliés à la F.F.M.N. "MINIFLOTTE" trouveront toujours le meilleur accueil.

Fait à Paris le 23 Janvier 1965

Le Bureau National
F.F.M.N.

Nouvelles de l'Est...Nouvelles de l'Est...Nouvelles de l'Est...

Vous savez tous que lors de l'assemblée générale du Praesidium de la Fédération Européenne "Naviga" à Bâle les 17 et 18 Octobre, les onze pays membres, dont la France, ont accueilli les représentants modélistes d'une douzième nation qui en avait fait la demande.

LA TCHECO-SLOVAQUIE, République Populaire, est donc venue rejoindre la grande famille Européenne des Modélistes Navals.

Voici l'adresse de la Fédération Tchéco-Slovaque:

SECTION CENTRALE DE MODELISME C.S.S.R.

Département du Modélisme Naval

PRAHA 1, Opletalova 29

C.S.S.R.

La Fédération Tchéco-Slovaque invite tous les membres de la "Mini-flotte" aux Compétitions Internationales pour radiocommande qu'elle organise du 4 au 6 Juin prochain, à KOLIN nad Labem.

Ces régates se dérouleront comme de bien entendu selon les règlements de la "Naviga".

Chaque pays pourra déléguer quatre concurrents et un chef d'équipe. Les classes prévues sont: F 1 E 30 - F 1 E 300 - F 1 V 3,5 - F 1 V 10 - F 2 - F 3 V - F 3 E.

La Coupe de la Ville de Kolin sera mise en compétition.

Tous renseignements complémentaires nous seront adressés sous peu.

Les Tchèques nous demandent de les fixer au plus tard pour le 1er Mars.

Si certains d'entre vous ont l'intention de participer à ce concours qu'ils préviennent d'urgence le secrétaire Général Fédéral Claude Bordier, 22 bis Villa Pasteur à THIAIS (Seine) qui transmettra.

A NOTER SUR VOS TABLETTES !!!

Dans notre dernier bulletin, nous vous avons donné la liste des clubs affiliés. Nous devons vous préciser que le R.E.F. (Réseau des Emetteurs Français) ayant signé une convention avec la Fédération Française de Modélisme Naval, il est bien entendu que cette association n'est pas affiliée de par cette convention. SEULS SES ADHERENTS AYANT DEMANDE UNE LICENCE-CONCOURS DE LA FEDERATION SONT SOUMIS, EN CE QUI LES CONCERNE ET EUX SEULS, A NOS REGLES.

Nous précisons d'autre part que le représentant au Comité Directeur de cette grande association, pour la Radiocommande, est M. GLUCKSMANN 13 rue Saint-Joseph Le Chesnay (S & O) et non pas M. Sollier comme nous l'avions indiqué par information erronée. En revanche M. Sollier est vice-président de la Fédération Européenne "Naviga" et vice-président "Radiocommande" de notre Fédération.

ADDITIF ET PRECISIONS QUANT AU CALENDRIER 1965

LE CLUB MODELISTE BORDELAIS nous a fait parvenir les dates qu'il a retenues pour ses épreuves en 1965. Ces dates ne gênent en aucune façon celles arrêtées définitivement lors de l'assemblée générale. Les voici :

4 AVRIL Coupe Colibor F 3
16 MAI Coupe Ets Verdun F 3
13 JUIN Coupe Journal "Sud-Ouest" F 3

Le secrétaire M. Durand nous prie de préciser que toutes ces coupes seront courues selon le règlement "Naviga". Donc pas de surprises.

Le Club Modéliste Bordelais a obtenu l'accord de la Municipalité de Bordeaux pour disposer du lac du Parc Bordelais pour l'organisation de ses régates. Bravo ! Encore un club satisfait.

A PROPOS D'UN CERTAIN CALENDRIER

Vous avez peut-être reçu ou allez recevoir, ou lirez dans le prochain numéro de Février du journal "M.R.B.", le calendrier 1965 du Comité Yachting Modèles de la Fédération Française de Yachting à Voile, établi par M. Boussy.

Ce calendrier que nous avons reçu, via Symoneaux de Perros-Guirec, notre vice-président "Voile", a donné lieu à une étude et à la suite de notre enquête auprès de MM. Suzor et Quentin du M.Y.C. Paris, directement intéressés par ce calendrier, il ressort :

- 1°) Qu'il paraît que le C.O.B. (Club Olympique de Billancourt) n'a plus que le titre, au point de vue club et activité. (Suzor dixit)
- 2°) Que, si le Modèle Yacht Club de Paris paie toujours sa cotisation annuelle à la F.F.Y.V., il n'a communiqué que ses dates pour régates en matière de maquettes navigantes ligne droite (Classes E). La date du 25 Avril (qui figure d'ailleurs au calendrier "Miniflotte") a été prévue pour des régates de ce genre au Bassin des Tuileries.

Pour les dates du 2 Mai et du 17 Mai concernant les coupes Voile 10/40 (Voile 1 m.) dites Coupe de la Source des Inventions et Coupe Pierrhugues 10/40, elles n'ont pas été communiquées à la F.F.Y.V. par le Modèle Yacht Club de Paris. Ce club en effet n'a pratiquement plus de possesseurs de Voiliers. Le seul propriétaire de voilier survivant est M. Frot, qui, à la connaissance de M. Quentin, secrétaire du MYCF ne pratique plus depuis au moins quatre ans...

D'ailleurs le M.Y.C. Paris a abandonné ces coupes à la F.F.Y.V. pour qu'elle en fasse ce qu'elle veut, nous a dit M. Quentin.

- 3°) le 19 Septembre aux Tuileries, il ne faut pas vous laisser induire en erreur car il ne s'agit nullement de la COUPE de FRANCE (télécommande toute la journée). Ce jour là, le Modèle Yacht Club de Paris se chargera seulement de l'organisation du concours de Radiocommande

doté de la Coupe de la "Source des Inventions" exclusivement réservé aux maquettes au 1/200° du paquebot "FRANCE" (Ne pas confondre "FRANCE" avec "Coupe de France") et qui se déroulera selon un règlement propre au donateur, dont vous avez tous un exemplaire, et qui n'a rien à voir avec les règlements "Naviga".

IL ETAIT DONC NECESSAIRE QUE CETTE MISE AU POINT SOIT FAITE POUR EVITER TOUTE EQUIVOQUE.

Il faut rendre à César ce qui appartient à César...

RADIOCOMMANDISTES.....

EECI VOUS INTERESSE !!!

Nous vous signalons que la taxe pour les licences F 1000 a été augmentée. Ne soyez donc pas surpris si, lorsque vous recevrez AUTOMATIQUEMENT, à la date correspondant à celle de votre demande initiale, votre relevé, vous vous apercevez que le montant dû est passé de 8 F75 à 9 F45.

Cette somme sera à régler sous quinzaine, dès date de réception au
CHEF DE CENTRE DE COMPTABILITE DES SERVICES RADIOELECTRIQUES

21 rue de la Banque PARIS 2°, par

-Chèque bancaire

-Virement postal au Chef de Centre des Services Radio-Electriques
PARIS 9041-99

-mandat-carte de versement à ce compte courant postal

NANCY - M.M.C.L.-NANCY- M.M.W.L.-NANCY-M.M.C.L.-NANCY-M.M.C.L.-NANCY

LA CAPITALE DE LA LORRAINE

VERRA LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 1965

DES CLASSES EH- EK- E3 MAQUETTES NAVIGANTES LIGNE DROITE

Notre Ami Jean Ricard, président du M.M.C.L. Nancy et vice-président "Maquettes Navigantes" de la Fédération a tenu parole et a rendu sa réponse dans les délais convenus pour la date et le lieu des Championnats de France 1965 de Maquettes Lignes droites (Classes E).

Ces Championnats de France auront donc lieu le 14 Juillet à Nancy sur le port de Malzéville du canal de la Marne au Rhin, en accord avec les Ponts et Chaussées qui interdiront par arrêté préfectoral la navigation des péniches (grandeur nature évidemment) sur ce plan d'eau.

OUF ! "Blondie" respire, mais il n'est pas au bout de ses peines et a pris contact avec le président pour renseignements concernant l'organisation. Ricard vous adressera en temps utile toute documentation.

Et souvenez vous qu'en Lorraine on est toujours bien accueilli et qu'en dehors de la fameuse quiche, il y a d'autres délicieuses spécialités qu'on se le dise...

NOUVELLE COMPLEMENTAIRE RELATIVE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE 1965 A KATOWICE

M. Erwin Massler, secrétaire général de la Fédération Allemande-Ouest "Nauticus" nous a fait parvenir le bulletin d'information "MITTEILUNGEN" de la Fédération Européenne.

Dans ce bulletin où une grande partie de texte en Français figure, les modélistes allemands nous apportent quelques précisions quant aux Championnats de Katowice.

Il est dit notamment que les frais de voyage et de séjour des concurrents étrangers se rendant à Katowice pour les Championnats d'Europe seront à leur charge, contrairement à ce que M. Marzak, organisateur, avait laissé entendre. C'est une mauvaise surprise. Néanmoins que tous se rassurent car il y aura possibilité de camping et par ailleurs, le président Glaudel a écrit à M. Marzak pour lui demander des précisions.

NOUVELLES DE LA COTE D'AZUR....

Notre ami Alexis Sivirine, Responsable de la 9^e Région et président du Cercle des "Amis de la Mer" de Marseille, nous fait part d'une bonne nouvelle.

Il a rencontré M. Fava de Nice et nous informe qu'après ses entretiens avec lui, la SECTION BATEAUX de l'AERO-CLUB DE NICE ET DE LA COTE D'AZUR va adhérer à la Fédération. Les modélistes navals au sein de ce club ne sont pas encore très nombreux, mais cela n'a aucune importance, le principal est que M. Fava et ses amis trouvent auprès de nous toute l'aide et les encouragements nécessaires. M. Sivirine ne perd pas de temps dans ce domaine et il a déjà promis l'aide de son club à M. Fava pour une exposition-démonstration à Nice au Mois d'Avril. Bravo et Merci à Sivirine et Bienvenue à Nice.

REFERENDUM - REFERENDUM - REFERENDUM - REFERENDUM

"BABY-REVE" Jouets Scientifiques dont le directeur n'est autre que notre sympathique ami M. Yvon Pageot 54 rue Saint-Guillaume à SAINT-BRIEUC, membre du C.N.M.R. Perros-Guirec, nous a écrit une longue lettre très intéressante. Il se tient à la disposition de tous les modélistes "Miniflotte" et en particulier de ceux de Bretagne pour leur fournir tout matériel.

Mais, M. Pageot dispose d'une liste de bateaux à construire, en boîtes. Il en a un stock important. Il est administrateur, co-fondateur, d'un groupement d'achats et serait prêt à faire de la publicité pour soutenir notre futur bulletin. Il a constaté que la liste des boîtes de construction est assez pauvre et que la plupart des modèles sont assez vieux. Il a pensé que les modélistes "Miniflotte" en particulier seraient heureux de trouver enfin des nouveaux modèles. Il envisage de "sortir" des navires de guerre, de commerce, un chalutier moderne - "Normandie" et "France" au 1/200^e et divers types de yachts à moteurs et Cabin-cruiser ainsi que des voiliers de course dans les séries nationales et internationales.

.../...

M. Yvon Pageot serait très heureux que chaque club le renseigne sur les modèles particulièrement désirés par les amateurs. Vos suggestions lui serviront de guide dans son programme de construction. Vous savez qu'il faut créer un outillage spécial pour chaque modèle qui doit être produit à un nombre d'exemplaires minimum pour être rentable, aussi veut-il éviter les erreurs de direction.

Comme il le dit lui-même ce n'est pas l'intérêt financier qui le guide dans cette opération car il sait qu'il n'y a pas grand(chose à gagner car il y aurait davantage de fabricants dans ce domaine. Ces derniers se réduisent DEUX en France et ce ne sont que des petits artisans. C'est surtout sa passion modéliste qui le lance dans cette expérience M. Pageot espère être suivi par tous les copains de "Miniflotte".

Je vous rappelle son adresse: YVON PAGEOT

" BABYREVE"

Jouets Scientifiques

54 Rue Saint-Guillaume

SAINT-BRIEUC

(Côtes du Nord)

Ecrivez-lui directement.

RESPECTEZ LES REGLEMENTS !!!

Ainsi que vous le savez 1964 l'année de départ a été l'année expérimentale au cours de laquelle nous avons montré beaucoup de souplesse.

1965 est l'année I de la Fédération et à ce sujet je crois devoir vous rappeler qu'aussi bien les clubs fondateurs(et à plus forte raison ceux-là) ainsi que les clubs nouvellement affiliés s'engagent rien que par le fait d'adresser leur demande d'affiliation, à respecter non seulement les statuts mais aussi les règlements de course "Naviga" qui sont ceux de la "Miniflotte" et aussi les règlements intérieurs.

IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE qu'en 1965 tous les clubs affiliés appliquent les règlements de courses "Naviga" dans toutes leurs régates. Ce règlement est bien précis et il ne peut admettre de dérogation, si minime soit-elle.

En conséquence relisez ce règlement point par point.

Par exemple dans les classe E chaque bateau doit parcourir 4 fois le trajet. Les 3 meilleurs parcours seront retenus et on en fera la moyenne.

A cette moyenne s'ajouteront les points de "vitesse"(le meilleur) ainsi que les points de présentation(moyenne des 3 meilleurs notes sur 5 attribués par un jury en fonction des critères prévus)

L'épreuve de présentation doit avoir lieu OBLIGATOIREMENT avant les départs.

En tout état de cause nous vous demandons de bien lire le règlement et en particulier dans la partie "Radiocommande" en ce qui concerne le passage des portes. Cette porte ne peut être considérée comme franchie que lorsque le modèle a franchi entièrement la ligne de base qui unit les deux bouées de cette porte. (F3 notamment)

L'attention des clubs du C.L.P. Bondy et du Y.M.C. Palois est particulièrement attirée sur ces questions. Que tous les clubs soient d'accord.

La commission intéressée pourra être saisie à l'avenir.

Le Président.

QUE TOUS LES CLUBS PRENNENT NOTE....

- Chaque fois que vous le pouvez, pour soulager la Trésorerie, lorsque vous écrivez à un dirigeant, soyez assez gentil de joindre un timbre pour la réponse. Merci
- Vous pouvez vous procurer (quantité limitée) des règlements NAVIGA contre mandat de 3 frs 50 au Secrétaire général Claude BORDIER 22 Bis Villa Pasteur à THIAIS. Dès que le stock sera épuisé il en recommandera à la Fédération Belge. Si vous n'êtes pas servi, patientez, il attend d'avoir des commandes en assez grand nombre pour en redemander car les frais de douanes sont élevés.
- Que tous les clubs qui réalisent un bulletin en envoient un exemplaire à chaque club affilié pour les tenir au courant de leur activité.
- Quand vous aurez le temps, mais avant le 15 Mars, veuillez envoyer au Secrétaire général le nombre de timbres fédéraux 1965 (à coller sur les cartes de membres non licenciés-sportifs) dont vous avez besoin, nombre de timbres qui correspond au nombre de vos membres pour lesquels vous avez payé 2 frs d'adhésion, sans qu'ils soient titulaires d'une licence/ Exemple Amiens 60 membres, 54 licenciés soit 6 timbres fédéraux.
- Les demandes de licences-concours ou les demandes de renouvellement 1965 de licences (timbre bleu) doivent être adressées en même temps que les cotisations au secrétaire général avec un mandat C.C.P.

au Compte Chèque Postal PARIS 5220-77

en précisant au dos "Tant de licences". Le montant doit correspondre au total général ~~xxxxx~~ figurant au bas de chacun des trois bordereaux de la Mutuelle Nationale des Sports que vous lui adressez.

A cette somme représentant le coût des licences, vous pouvez ajouter éventuellement le montant de votre cotisation "Club" (2 frs par membre) précisez toujours par un petit mot. Dans ce cas le Secrétaire virera automatiquement les sommes lui revenant au Trésorier M. François ROUX 83 rue du Cottage à FONTAINE-les-DIJON.

- Si vous payez directement votre cotisation "Club" au Trésorier, précisez-le au secrétaire dans votre lettre.

De toute façon pour tous paiements au Trésorier M. François ROUX 83 rue du Cottage à Fontaine-les-Dijon: vous pouvez payer par chèque bancaire au nom de "M. François Roux, Trésorier "Miniflotte" Dijon. Si vous payez par Chèque postal: indiquez "Destination C.N.E.P. Dijon compte n° 359" je dis bien 359.

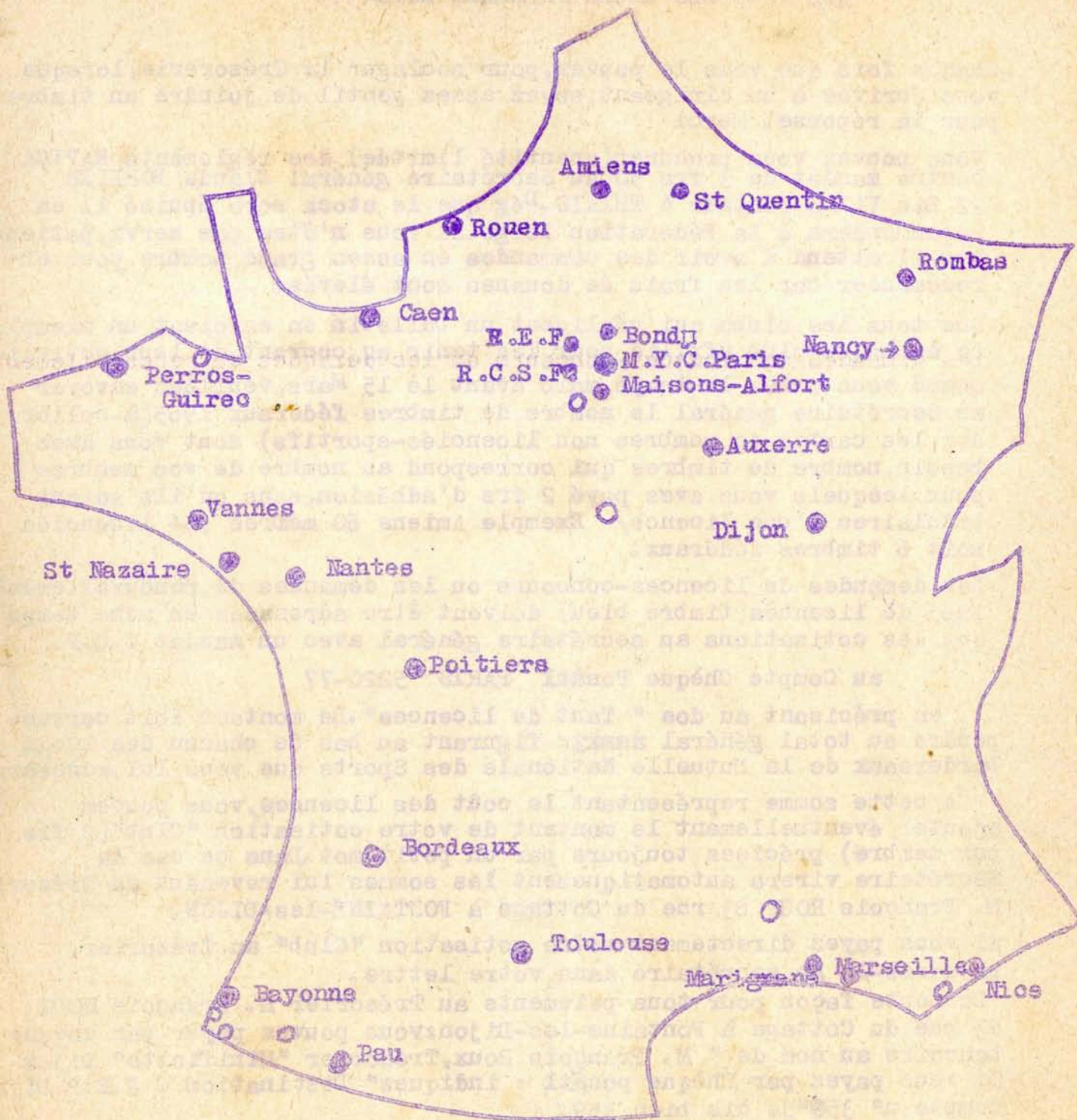
=====

SOURCE DE PETIT BENEFICE....

Une maison de LAVAL peut vous fournir des petits marins en matière plastique (hauteur 25 m/m) avec épingle de sûreté au prix de 0 R42 la pièce, que vous pouvez vendre autour du bassin ou exposition. Voici l'adresse: Ets J. BRANEYRE 41 rue P. Chayriguès LAVAL (Mayenne)

Tél: 90-20-52

SITUATION AU 10 FEVRIER 1965 = 25 Clubs "Miniflotte"



Et on attend encore BLARRITZ, HENDAYE, OLORON SAINTE MARIE, TOULON
DINARD, NIMES, CHATILLON-sous-BAGNEUX, VIERZON...